

L'école de musique et de danse : une tarification enfin plus adaptée !

Après plus de sept années de vains débats au sein du conseil municipal, les élus de notre groupe « LOUVRES ENSEMBLE » ont eu le plaisir d'avoir pu voter une délibération municipale relative à la tarification de l'école de musique et de danse. En effet, **la nouvelle majorité a accepté la proposition concernant une tarification plus appropriée pour le plus grand nombre**. Le coût financier pour une inscription pour un enfant sera désormais plus accessible, elle s'élèvera à 250 euros pour une année au lieu des 365 euros les années antérieures. Cette première étape **permettra à des enfants venant d'horizons divers de s'ouvrir à de nouvelles pratiques culturelles** et également contribuer à **poursuivre un objectif républicain, le renforcement du lien social pour davantage de citoyenneté**.

Le groupe, « LOUVRES ENSEMBLE »

Abdenour Chibane, Gérald Verget et Nathalie Carrier